

Le dispositif Air 92 est un projet pluriannuel (2025-2027) de retour à l'emploi, qui répond à l'appel à une "Offre de repérage et de remobilisation" émis par la DRIEETS d'Ile-de-France.

Coordonné par l'Association Espaces, il est mené en consortium par les structures Espaces, Arpeije, Carton Plein et Eureka.

Air 92 vise à remobiliser et accompagner socio-professionnellement les personnes vulnérables, sans contact régulier depuis au moins 5 mois avec un acteur du Réseau pour l'emploi (agence France Travail, mission locale ou Cap emploi).



Air 92



Aller vers, remobiliser et accompagner les personnes éloignées de l'emploi dans les Hauts-de-Seine

Association Espaces
855 avenue Roger Salengro
92370 Chaville

Tél. : 01 55 64 13 40
06 81 80 69 84 | 06 64 69 89 40
coordination.air92@association-espaces.org

www.association-espaces.org



CARTON PLEIN®

PRÉSENTATION

L'origine du dispositif

Elle provient des constats suivants :

- Les Hauts-de-Seine comptent 19 Quartiers de la Politique de la Ville, essentiellement dans 7 communes concentrant 50% de la pauvreté du 92.
- 20.000 personnes sont hébergées en structures précaires dans le département (CHU, hôtels...).
- Un accompagnement socioprofessionnel global, débutant par la prise en compte des freins périphériques à l'emploi, est nécessaire aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Le risque de dépression et la consommation de médicaments psychotropes augmentent de façon significative avec la durée du chômage.



Un triptyque d'activités

- Une entrée en relation avec un.e médiateur.trice social.e, pour découvrir le dispositif
- Un parcours à la carte proposant un bilan global, un accompagnement psychologique et un catalogue d'ateliers collectifs de remobilisation
- Une rémunération de stagiaire de la formation professionnelle, en l'absence d'autres ressources
- Un accompagnement socio-professionnel individuel par un conseiller en insertion socioprofessionnel, pour la levée des freins à l'emploi et un retour adapté dans l'emploi

OBJECTIFS

- 100 bénéficiaires par an sont accueillis, intégrés et accompagnés dans le parcours, soit 300 bénéficiaires sur 3 ans.
- Le parcours doit permettre à ses participant.e.s :
 - de trouver un emploi durable (10%),
 - de créer leur activité (2%),
 - d'entrer en formation professionnelle (15%),
 - d'obtenir un emploi de transition (45%).

BENEFICES POUR LES PARTICIPANTS

- Estime de soi et confiance en soi retrouvées
- Levée de freins périphériques à l'emploi
- Clarification du projet professionnel
- Création de liens sociaux
- Développement de nouvelles compétences
- Retour adapté à l'emploi



ETAPES DU PARCOURS

Le repérage

Le repérage est effectué en partenariat avec les acteurs associatifs et sociaux de proximité, via des orientations, des visites en accueil de jour et des maraudes de rue.

La remobilisation

Elle consiste à construire un parcours global à la carte de soins, incluant la santé mentale, et d'ateliers à vocation physique, intellectuelle, artistique et sociale. Elle vise à renforcer la confiance en soi, la motivation et la remise en action. Y participent des coachs et des psychologues.

L'accompagnement socioprofessionnel

Un accompagnement socioprofessionnel collectif via des ateliers de découverte des métiers permettant la construction d'un projet professionnel viable, tout en poursuivant la levée de freins périphériques à l'emploi initiée en amont (aide à l'accès au logement, garde d'enfants, accompagnement à la mobilité, linguistique...).